



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecine scolaire et universitaire

Question écrite n° 75476

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des soins infirmiers en milieu scolaire. Face aux accidents, aux allergies, aux crises d'asthme et à la prise en charge des enfants souffrant de maladies lourdes, les enseignants et les élèves sont souvent démunis. Les infirmières scolaires, quant à elles, ont à leur charge un nombre d'enfants considérable. Elles sont confrontées à des conditions de travail difficiles qui ne leur permettent pas toujours d'assurer les soins quotidiens, la prise en charge du suivi des écoliers et des collégiens, et une participation active aux campagnes d'information et de prévention. La création d'un poste d'infirmerie pour chaque groupe scolaire de plus de 300 enfants permettrait d'améliorer le suivi sanitaire des élèves et garantirait davantage de sécurité dans les établissements. Il souhaite connaître quelles mesures sont envisagées pour développer la prise en charge sanitaire des enfants dans les établissements scolaires.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75476

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1963